PCT

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE Bureau international



DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIEE EN VERTU DU TRAITE DE COOPERATION EN MATIERE DE BREVETS (PCT)

(51) Classification internationale des brevets ⁶:

A61K 31/57 // (A61K 31/57, 31:565)

A1

(11) Numéro de publication internationale: WO 98/15279

(43) Date de publication internationale: 16 avril 1998 (16.04.98)

FR

(21) Numéro de la demande internationale: PCT/FR97/01792

(22) Date de dépôt international: 8 octobre 1997 (08.10.97)

(30) Données relatives à la priorité:

96/12239 8 octobre 1996 (08.10.96)

(71) Déposant (pour tous les Etats désignés sauf US): LAB-ORATOIRE THERAMEX [MC/MC]; 6, avenue du Prince-Héréditaire-Albert, MC-98000 Monaco (MC).

(72) Inventeurs; et

- (75) Inventeurs/Déposants (US seulement): LANQUETIN, Michel [FR/FR]; Chemin Soanes, Quartier de l'Adrech, Laghet, F-06340 La Trinité (FR). PARIS, Jacques [FR/FR]; Le Clos de Cimiez, Bâtiment E Porte 1, 31, avenue Cap de Croix, F-06100 Nice (FR). THOMAS, Jean-Louis [FR/FR]; 16, rue Gabriel Peri, F-94220 Charenton le Pont (FR).
- (74) Mandataire: BURTIN, Jean-François; Cabinet Gefib, 85, rue Anatole France, F-92300 Levallois Perret (FR).

(81) Etats désignés: AU, BR, CA, CN, CU, CZ, HU, ID, IL, JP, KR, MG, MX, NO, NZ, PL, RO, RU, SG, SK, TR, US, VN, YU, brevet ARIPO (GH, KE, LS, MW, SD, SZ, UG, ZW), brevet européen (AT, BE, CH, DE, DK, ES, FI, FR, GB, GR, IE, IT, LU, MC, NL, PT, SE), brevet OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée

Avec rapport de recherche internationale.

- (54) Title: HORMONAL COMPOSITION CONSISTING OF AN OESTROGEN COMPOUND AND OF A PROGESTATIONAL COMPOUND
- (54) Titre: COMPOSITION HORMONALE CONSTITUEE D'UN COMPOSE ESTROGENE ET D'UN COMPOSE PROGESTATIF

(57) Abstract

The invention concerns the field of chemical therapy and more particularly the field of pharmaceutical hormonal technique. More precisely it concerns novel pharmaceutical hormonal compositions characterised in that they are formed by an oestroprogestational combination consisting of an oestrogen compound and a progestational compound, associated or mixed with one or several non-toxic, inert and pharmaceutically acceptable excipients, for oral administration. The invention also concerns the use of the oestroprogestational mixture in which the oestrogenic constituent and the progestational constituent are administered in combination. The combined association can be prescribed continuously or intermittently, for producing a composition for treating oestrogenic deficiencies, preventing osteoporosis and cardiovascular diseases in the menopausal woman, or still for blocking ovulation in a woman during the period of ovarian activity. The invention also concerns a method for preparing these novel pharmaceutical oestroprogestational compositions.

(57) Abrégé

La présente invention se rapporte au domaine de la chimie thérapeutique et plus particulièrement au domaine de la technique pharmaceutique hormonale. Elle a plus précisément pour objet de nouvelles compositions pharmaceutiques hormonales caractérisées en ce qu'elles sont formées d'une association estroprogestative constituée d'un composé estrogène et d'un composé progestatif, en association ou en mélange avec un ou plusieurs excipients non toxiques, inertes, pharmaceutiquement acceptables, destinées à l'administration par voie orale. La présente invention concerne aussi l'utilisation du mélange estroprogestatif dans lequel le composant estrogénique et le composant progestatif sont administrés de façon combinée. L'association combinée peut être prescrite de façon continue ou intermittente, en vue de la réalisation d'une composition destinée à traiter les carences estrogéniques, à prévenir l'ostéoporose et les maladies cardio-vasculaires chez la femme ménopausée, ou encore à bloquer l'ovulation chez la femme en période d'activité ovarienne. L'invention a encore pour objet un procédé de préparation de ces nouvelles compositions pharmaceutiques estroprogestatives.

UNIQUEMENT A TITRE D'INFORMATION

Codes utilisés pour identifier les Etats parties au PCT, sur les pages de couverture des brochures publiant des demandes internationales en vertu du PCT.

AL	Albanie	ES	Espagne	LS	Lesotho	SI	Slovénie
AM	Arménie	FI	Finlande	LT	Lituanie	SK	Slovaquie
AT	Autriche	FR	France	LU	Luxembourg	SN	Sénégal
AU	Australie	GA	Gabon	LV	Lettonie	SZ	Swaziland
AZ	Azerbaïdjan	GB	Royaume-Uni	MC	Monaco	TD	Tchad
BA	Bosnie-Herzégovine	GE	Géorgie	MD	République de Moldova	TG	Togo
BB	Barbade	GH	Ghana	MG	Madagascar	ТJ	Tadjikistan
BE	Belgique	GN	Guinée	MK	Ex-République yougoslave	TM	Turkménistan
BF	Burkina Faso	GR	Grèce		de Macédoine	TR	Turquie
BG	Bulgarie	HU	Hongrie	ML	Mali	TT	Trinité-et-Tobago
BJ	Bénin	IE	Irlande	MN	Mongolie	UA	Ukraine
BR	Brésil	IL	Israël	MR	Mauritanie	UG	Ouganda
BY	Bélarus	IS	Islande	MW	Malawi	US	Etats-Unis d'Amérique
CA	Canada	IT	Italie	MX	Mexique	$\mathbf{U}\mathbf{Z}$	Ouzbékistan
CF	République centrafricaine	JP	Japon	NE	Niger	VN	Viet Nam
CG	Congo	KE	Kenya	NL	Pays-Bas	YU	Yougoslavie
CH	Suisse	KG	Kirghizistan	NO	Norvège	ZW	Zimbabwe
CI	Côte d'Ivoire	KP	République populaire	NZ	Nouvelle-Zélande		
CM	Cameroun		démocratique de Corée	PL	Pologne		
CN	Chine	KR	République de Corée	PT	Portugal		
CU	Cuba	KZ	Kazakstan	RO	Roumanie		
CZ	République tchèque	LC	Sainte-Lucie	RU	Fédération de Russie		
DE	Allemagne	LI	Liechtenstein	SD	Soudan		
DK	Danemark	LK	Sri Lanka	SE	Suède		
EE	Estonie	LR	Libéria	SG	Singapour		

COMPOSITION HORMONALE CONSTITUEE D'UN COMPOSE ESTROGENE ET D'UN COMPOSE PROGESTATIF

La présente invention se rapporte au domaine de la chimie thérapeutique et plus particulièrement au domaine de la technique pharmaceutique hormonale.

Elle a plus précisément pour objet de nouvelles compositions pharmaceutiques formées d'une association estroprogestative en vue de la correction des carences estrogéniques dans les ménopauses naturelles ou artificielles ou afin de bloquer l'ovulation chez la femme en période d'activité ovarienne.

Elle a en particulier pour objet une association estroprogestative, caractérisée en ce qu'elle est constituée par des unités de dosage renfermant la combinaison d'un progestatif et d'un estrogène, les deux composants étant présents simultanément dans chaque prise médicamenteuse.

Cette association est destinée à être administrée par voie orale.

10

15

20

25

30

Comme on le sait, l'espérance de vie de la femme est passée en moins d'un siècle de 50 à 80 ans, tandis que l'âge moyen de survenue de la ménopause est resté inchangé. Ainsi, les femmes passent le tiers de leur vie en état de carence estrogénique ce qui est à l'origine de l'augmentation du risque d'ostéoporose et de maladies cardio-vasculaires.

Le traitement substitutif séquentiel de la ménopause guérit la symptomatologie climatérique et prévient l'ostéoporose et la survenue des maladies cardiovasculaires. Il créé des cycles artificiels qui sont suivis par une hémorragie de privation. Ce schéma thérapeutique convient tout particulièrement aux femmes dont la ménopause est récente mais il n'est pas toujours bien accepté à long terme, ce qui explique en partie la médiocre observance du traitement (DRAPIER FAURE E.; Gynécologie, 1992, 43: 271-280).

Pour pallier cet inconvénient, on a mis au point des associations combinées où les deux composants sont pris simultanément, le progestatif ayant pour effet de

s'opposer en permanence à l'action proliférative de l'estrogène sur l'endomètre, en créant une atrophie de l'endomètre et par voie de conséquence, l'absence d'hémorragie de privation (HARGROVE J.T., MAXSON W.S., WENTZ A.C., BURNETT L.S, Obstet Gynecol, 1989, 73 : 606-612).

5

Ce schéma « sans règles » convient plus particulièrement aux femmes dont la ménopause est déjà ancienne. Il peut être prescrit en relais des associations séquentielles afin d'améliorer l'observance au long cours du traitement hormonal substitutif de la ménopause.

10

15

20

25

La dose de progestatif à utiliser dans un traitement substitutif combiné est en général déduite de celle qui est habituellement prescrite dans les schémas séquentiels. Dans ces derniers la dose choisie est celle qui donne à long terme moins de 1 % d'hyperplasie endométriale lorsque le progestatif est administré en discontinu, plus de 10 jours par cycle, chez les femmes ménopausées sous estrogénothérapie substitutive (WHITEHEAD et coll., J. Reprod. Med, 1982, 27 : 539-548, PATERSON et coll., Br Med J, 1980, 22 March : 822-824).

Dans le traitement combiné, ces mêmes progestatifs ont été utilisés à la moitié de la dose jugée efficace lors d'un traitement séquentiel : c'est l'exemple de la progestérone micronisée, de la didrogestérone (FOX H., BAAK J., VAN DE WEIJER P., AL-AZZAWI E., PATERSON M., JOHNSON A., MICHELL G., BARLOW D., FRANCIS R., 7 th International Congress on the Menopause, Stockholm, 20-24 Juin 1993, abstr 119) et de l'acétate de médroxyprogestérone (BOCANERA R., BEN J., COFONE M., GUINLE I., MAILAND D., SOSA M., POUDES G., ROBERTI A., BISO T., EZPELETA D., PUCHE R., TOZZINI R., 7 th International Congress of the Menopause, Stockholm, 20-24 Juin 1993, abstr 40) qui ont été utilisées respectivement à la posologie de 100, 10 et 5 mg/jour, avec des résultats encourageants sur le plan clinique et endométrial.

Parmi les progestatifs, l'acétate de nomégestrol est apparu comme un de ceux les plus efficaces. L'acétate de nomégestrol est un progestatif non androgénique dérivé de la 19-nor progestérone, son utilisation en administration séquentielle lors de la ménopause à la dose de 5 mg/jour, 12 jours par cycle, en association avec

différents types d'estrogènes, permet de prévenir l'hyperplasie endométriale comme l'a montré une étude multicentrique sur 150 femmes durant 1 an (THOMAS J.L, BERNARD A.M., DENIS C, 7 th International Congress on the Menopause, Stockolm, 20-24 Juin 1993, abstr 372)

5

10

15

20

25

30

L'absence d'hyperplasie a été confirmée dans une étude où l'acétate de nomégestrol a été administré à la même dose, 14 jours par cycle, chez des femmes traitées par l'estradiol percutané (BERNARD A.M. et al. Comparative évaluation of two percutaneous estradiol gels in combination with nomegestrol acetate in hormone replacement therapy. XIV World Congress of Gynecology and Obstetries, FIGO, Montréal, 24-30 September 1994).

Le traitement combiné est le plus souvent utilisé de façon continue, c'est-à-dire sans interruption. Certains sont cependant partisans de l'utiliser de façon intermittente, par exemple 25 jours par mois (BIRKAUSER M et al ; Substitution hormonale : une indication bien posée et des schémas de traitement individuels sont déterminants pour le succès du traitement, Méd et Hyg, 1995, 53 : 1770-1773). L'interruption thérapeutique a pour but de lever l'inhibition exercée par le progestatif sur la synthèse des récepteurs de l'estradiol et de la progestérone et d'éviter ainsi la baisse de réceptivité des tissus hormono-dépendants.

Le progestatif utilisé selon la présente invention est l'acétate de nomégestrol qui est actif par voie orale.

L'estrogène utilisé est l'estradiol libre ou estérifié, ou des estrogènes conjugués équins se présentant selon une formulation active par voie orale, et notamment le valérate d'estradiol.

L'acétate de nomégestrol et l'estradiol libre ou estérifié, ou les estrogènes conjugués équins sont administrés sous une des formes permettant l'administration par voie orale : gélules, capsules, pilules, sachets de poudre, comprimés, comprimés enrobés, dragées etc...

La présente invention est caractérisée par le fait qu'elle constitue une nouvelle association estroprogestative, active par voie orale, administrée d'une manière

combinée. La présente invention a également pour objet son utilisation dans la correction des carences estrogéniques, dans la prévention de l'ostéoporose et des maladies cardio-vasculaires chez la femme ménopausée, ou dans le blocage de l'ovulation chez la femme en période d'activité ovarienne.

5

20

25

30

Les compositions selon l'invention, à base d'acétate de nomégestrol et d'estradiol libre ou estérifié, ou d'estrogènes conjugués équins sont administrés de façon continue ou intermittente, de 21 à 25 jours par mois.

Selon un mode d'exécution particulier de l'invention, les compositions contiennent une quantité d'acétate de nomégestrol s'échelonnant de 1,5 à 3,75 mg et une quantité d'estradiol libre ou estérifié, ou d'estrogènes conjugués équins s'échelonnant de 0,5 à 3 mg. De préférence, les formulations optimales contiennent 2,5 mg d'acétate de nomégestrol associé à : soit 1,5 mg d'estradiol libre ou 2 mg d'ester d'estradiol ou 0,625 mg d'estrogènes conjugués équins, par prise journalière.

Ce mode d'administration combiné peut avoir plusieurs indications thérapeutiques. Chez les femmes ménopausées, la combinaison estroprogestative est destinée à compenser les troubles fonctionnels entraînés par l'hypoestrogénie de la ménopause, tout en maintenant une atrophie de l'endomètre et en évitant chez une majorité d'entre elles l'apparition d'hémorragie de privation.

Chez les femmes en période d'activité ovarienne, jeunes ou dans les années précédant la ménopause, l'administration cyclique de la combinaison hormonale est capable d'inhiber l'ovulation et d'exercer un effet contraceptif dans la mesure où il a été prouvé que l'acétate de nomégestrol était capable d'inhiber le pic ovulatoire de LH et de FSH, à partir de 1,25 mg/jour (BAZIN B. et al, Effect of nomegestrol acetate, a new 19-norprogesterone derivative on pituitary ovarian function in women. Br. J. Obstet. Gynaecol, 1987, 94 : 1199-1204). Lorsque la combinaison hormonale est donnée dans un but contraceptif, l'acétate de nomégestrol a pour but de bloquer l'ovulation et la composante estrogénique de compenser l'hypoestrogénie et d'assurer un meilleur contrôle du cycle.

La présente invention a également pour objet un procédé d'obtention des nouvelles compositions pharmaceutiques.

Le procédé d'obtention selon l'invention consiste à mélanger les principes actifs : acétate de nomégestrol et estradiol libre ou estérifié, ou des estrogènes conjugués équins avec un ou des excipients inertes, non toxiques, pharmaceutiquement acceptables.

5

20

30

Parmi les excipients on pourra citer les agents liants et solubilisants, les agents de compression, les agents de désintégration et les agents de glissement.

On peut soumettre ce mélange à une compression directe ou en plusieurs étapes pour former des comprimés que l'on peut protéger en surface, si désiré par pelliculage, laquage ou enrobage. La production de comprimés par compression directe permet de réduire au maximum la proportion d'agents de dilution, d'agents liants, d'agents de désintégration et d'agents de glissement.

La production de gélules pourra se faire en mélangeant les principes actifs à un diluant inerte et un agent de glissement.

Les comprimés renferment, en particulier, des agents de dilution de la masse comme le lactose, le sorbitol pour compression directe, commercialisé sous la dénomination NEOSORB 60, le Palatinite qui est la marque déposée pour désigner un mélange équimolaire d'isomère de -D-glucopyranosido 1,6-mannitol et de -D-glucopyranosido 1,6-glucitol cristallisé avec deux molécules d'eau, la mannitol, le sorbitol ou le mélange lactose/PVP vendu sous la dénomination Ludipress.

Les agents liants de compression sont en général des celluloses microcristallines comme celles vendues sous la dénomination AVICEL PH 101 ou AVICEL PH 102.

La polyvinylpyrrolidone joue également un rôle important et facilite l'agglomération des poudres et la compressibilité de la masse. On utilise à cette fin des polyvinylpyrrolidones de poids moléculaire compris entre 10000 et 30000 comme la Povidone, le Kollidon de grade compris entre 12 et 30.

Le mélange contient également des agents de glissement ou anti-électrostatiques qui évitent que la poudre ne s'agglomère dans les trémies d'alimentation. On peut citer, à cet égard, les silices colloïdales vendues sous la dénomination AEROSIL 100 ou AEROSIL 200.

Le mélange contient aussi des agents de désintégration qui permettent une désintégration ou un délitement conforme aux normes pharmaceutiques. On pourra citer comme agents de désintégration utiles, les polymères de vinylpyrrolidones réticulées telles que celles vendues sous les dénominations Polyplasdone ou Polyclar AT, les carboxyméthylamidons comme ceux vendus sous les dénominations Amigel ou Explotab, les carboxyméthylcelluloses réticulées ou croscarmelloses comme le composé vendu sous la dénomination AC-DI-SOL.

5

10

15

20

25

En outre, la préparation contient des agents de lubrification qui facilitent la compression et l'éjection du comprimé sur les machines à comprimer. On pourra citer comme agents de lubrification, le palmitostéarate de glycérol vendu sous la dénomination Précirol, le stéarate de magnésium, l'acide stéarique ou le Talc.

Après compression, les comprimés peuvent être enrobés pour assurer leur conservation ou faciliter leur déglutition.

Les agents d'enrobage sont soit cellulosiques comme le phtalate de cellulose (Sepifilm, Pharmacoat), soit polyvinyliques du type Sépifilm ECL, soit saccharosiques comme le sucre pour dragéification du type Sépisperse DR, AS, AP, OU K (colorés).

Les comprimés enrobés ou non, peuvent, en outre, être colorés en surface ou dans la masse, par des colorants végétaux ou synthétiques (par ex. laque au jaune de quinoléine ou E 104).

Les proportions des différents constituants varient selon la nature du comprimé à réaliser.

La teneur en principes actifs peut varier de 1,5 à 3,75 mg pour l'acétate de nomégestrol et de 0,5 à 3 mg pour l'estradiol libre ou estérifié ou pour les estrogènes conjugués équins. Les agents de dilution varient de 20 à 75 % de la masse totale, les agents de glissement de 0,1 à 2 % de la masse totale, les agents liants de compression varient de 2 à 20 %, la polyvinylpyrrolidone de 0,5 à 15 %, les agents de désintégration varient de 2 à 5,5 % pour la polyvinylpyrrolidone réticulée ou pour le carboxyméthylamidon, de 2,0 à 3,0 % pour la croscarméllose.

Les quantités d'agents de lubrification varient en fonction de la nature de l'agent de 0,1 à 3,0 %.

Les compositions selon l'invention sont destinées à être administrées une fois par jour. Cependant, en fonction des besoins thérapeutiques, l'administration peut être fragmentée (deux fois par jour) ou bien au contraire, renouvelée (deux comprimés par jour).

5 Les exemples suivants illustrent l'invention. Ils ne la limitent en aucune façon.

EXEMPLE I

Comprimés à 4 mg de principes actifs

10	Principes actifs :	- estradiol	1,5 r	ng
		- acétate de nomégestrol	2,5 r	ng
	Cellulose microcrist	alline	22,4	mg
	(commercialisée so	us la dénomination AVICEL PH 102)		
	Lactose		60 r	ng
15	Polyvinylpyrrolidone	9	8,4	4 mg
	Silice colloïdale		1,2 r	ng
	Palmitostéarate de	glycérol	3,6 r	ng
	Colorant E.104		0,4 r	ng

20 pour un comprimé terminé au poids moyen de 100 mg.

EXEMPLE II

Etude de la tolérance clinique lors de deux schémas combinés continus d'hormonothérapie substitutive de la ménopause

25

L'étude pilote s'effectue durant 24 semaines sur deux groupes parallèles soumis aux traitements A et C :

Traitement A

- Acétate de nomégestrol 2,5 mg/j tous les jours + 17β-estradiol percutané 1,5 mg/j tous les jours.
 - L'acétate de nomégestrol est administré sous forme de comprimés et le 17βestradiol percutané sous forme de gel.

Traitement C

- Acétate de nomégestrol 2,5 mg/j tous les jours + valérate d'estradiol 2 mg/j tous les jours.
- Le valérate d'estradiol est administré sous forme de comprimés.

5

10

15

25

30

L'étude pilote est destinée à évaluer la tolérance clinique endométriale lors de l'utilisation des deux schémas d'hormonothérapie substitutive de la ménopause dit « sans règles », associant d'une façon combinée continue le traitement A ou C. La tolérance clinique endométriale s'évalue à partir de la présence ou non de saignements vaginaux, de leur intensité, de leur fréquence, à partir des données de l'examen échographique endovaginal etc...

Un autre but de cette étude est aussi d'apprécier la tolérance clinique générale (poids, tension artérielle, manifestations mammaires), la tolérance biologique (Numérotation Formule Sanguine, glycémie, cholestérol...), ainsi que l'observance du traitement.

La sélection des sujets s'effectue en fonction de critères « d'inclusion ». Ces critères sont en rapport :

20 - avec la ménopause :

sont incluses les femmes de plus de 50 ans ayant eu une ménopause naturelle s'exprimant cliniquement par une aménorrhée supérieure à 12 mois et inférieure à 10 ans, les femmes ayant eu une ménopause naturelle confirmée biologiquement par le dosage de FSH (Follicle - stimulating hormone) et d'estradiol (soit FSH plasmatique \geq à 20 UI/I, E_2 plasmatique \leq à 0,11 nmol/I).

- avec les femmes :

sont incluses les femmes non hystérectomisées, dont l'indice de Quetelet [poids en kg / (taille en m) 2] est \leq à 27, ayant eu des cycles réguliers avant la ménopause, n'ayant jamais reçu un traitement hormonal substitutif de la ménopause ou ayant eu un traitement hormonal substitutif bien toléré cliniquement (absence de saignements anormaux), interrompu depuis plus de 6 semaines, présentant une épaisseur endométriale mesurée par échographie endovaginale \leq à 5 mm,

acceptant l'idée d'une hormonothérapie substitutive de la ménopause, désireuses d'une hormonothérapie sans règles, justiciables d'une hormonothérapie estroprogestative pendant au moins 6 mois, coopérantes : acceptant de se conformer aux impératifs de l'étude, dont le profil psychique ou intellectuel laisse supposer une bonne observance du traitement, ayant une mammographie datant de moins d'un an à la date de l'inclusion.

Au début du traitement les patientes subissent une consultation d'inclusion (C₁) ayant pour but de vérifier le respect des critères d'inclusion, la normalité de l'échographie endovaginale, de recueillir le consentement de participation de la patiente par écrit.

La consultation intermédiaire (C₂) a lieu entre la 9ème à la 11ème semaine du traitement, ayant pour but de vérifier la bonne tolérance clinique endométriale et mammaire du traitement.

15 Enfin, une consultation finale (C₃) a lieu lors de la 24ème semaine du traitement.

Les patientes désirant poursuivre l'essai peuvent recevoir durant 24 semaines supplémentaires le traitement estroprogestatif reçu durant l'essai, selon le même schéma thérapeutique. L'extension d'essai permet ainsi un suivi total de l'essai de 48 semaines.

ANALYSE DE L'ETUDE

RESULTATS I

25

20

5

10

Les tableaux I et II ci-joints, mettent en évidence une différence en terme de résultats d'aménorrhée (c'est-à-dire, aucun saignement de 0 à 24 semaines) et de tolérance mammaire et/ou endométriale en fonction de l'estrogène.

30 TABLEAU I: Traitement A

Acétate de nomégestrol + 17β-estradiol percutané

COMMENTAIRES	oménombée	épaisseur endo à 48 semaines de traitement = 2 mm	aménorrhée	aménorrhée		amenorrhee	1 épisode de saignements de 42 jours (qq gouttes) entre la 1ère	semaine et la 6ème; ⊤ et Dmammaires d'intensité minime de la	1ère à la 22ème semaine (7 jours/semaine)	Extension non faîte : n'a pas récupère son kit de traitement a cause des vacances: suit le même traitement hors protocole	aménorrhée: t et Dmammaires d'intensité peu importante de la	6ème à la 12ème semaine (7jours/semaine)	aménorrhée		aménorrhée	Extension non faîte : n'a pas récupéré son kit de traitement à temps à cause des vacances: même traitement hors protocole	aménorrhée		aménorrhée		aménorrhée		amenorihee	aménorrhée		aménorrhée; 10 épisodes (4 jours/semaine) de D mammaires	d'intensité minime	saignements continus et légers dès la 5ème semaine jusqu'à l'arrêt du traitement	aménorrhée	377 17 1 1 1 1 1 1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
Epaisseur endométriale	2/2	7/7	3/3	3/3		1/4	3/2				2/5) Î	4/8		3/2		4/4		1 en attente		1/4		4 en attente	2 en attente		1/3		3 non fait	2 en attente	extension
Durée du traitement	20111011103	24 ext	24 extension	24	extension	24 extension	24		-		24	extension	24	extension	24		24	extension	24	extension	24	exterision	24 extension	24	extension	24	extension	arrêt à 6	24	extension
Début de	17 10 04	17.10.94	04.11.94	09.01.95		16.01.95	13.02.95				10 03 95		20.03.95		08.05.95		10,04.95		03.07.95		24.04.95		26.06.95	29 05 95		10.05.95		12.06.95	10.07.95	
Présence d'un THS avant		רסט	non	ino	bien toléré	non	non				000	2	ino	bien toléré	oui	bien toléré	oni	bien toléré	ino	mal toléré	ino	Dien tolere	oui Pion tolóró	Sign Color		ino	bien toléré	non	ino	éré
Ancienneté ménopause	ameno/mois	7.7	82	26		108	48				Š	47	55)	27		06		13		66		21	o o)	65		13	38	

THS = Traitement hormonal substitutif EXTENSION = 24 semaines de traitement supplémentaires T = tension D = douleur

WO 98/15279 PCT/FR97/01792

CONCLUSION

Sur 16 patientes traitées :

5 • 1 sortie d'essai, soit 6 %

- 15 fins d'essai à 24 semaines, soit 94 %
- 13 extensions de traitement (24 semaines supplémentaires) 81 %

Les deux extensions non faites : dues à des causes indépendantes du traitement, les patientes continuent le même traitement hors protocole.

10

TABLEAU II: Traitement C

Acétate de nomégestrol + valérate d'estradiol per os

Ancienneté	Présence d'un		Durée du	Epaisseur	
ménopause	THS avant	Début de	traitement	endométriale	COMMENTAIRES
améno/mois		traitement	semaines	av/ap en mm	
12	non	21.11.94	arrêt à 8	*/4	aménorrhée, T et D mammaires d'intensité peu importante de la
				*=non mesurée	2ème semaine à la 8ème semaine; ARRET dû à une tension
				à l'écho de	abdomino-pelvienne importante due à l'augmentation de la taille
				contrôle	d'un fibrome sous sereux : écho avant traitement = 37 mm; écho
					à 8 semaines de traitement = 75 mm
46	ino	28.11.94	24	3/6	1 épisode de saignements de 31 jours entre la 5ème et la 9ème
	bien toléré		extension		semaine (qq gouttes)
31	ino	28.11.94	arrêt à 10	2 non fait	aménorrhée, ARRET pour insomnies, nervosité et douleurs des
	bien toléré				membres inférieurs
90	ino	30.01.95	24	4/2	aménorrhée, T et D mammaires d'intensité peu importante dès
	bien toléré		extension		la 2ème semaine de tt jusqu'à la 19ème semaine
121	ino	06.02.95	arrêt à 9	3 non fait	1 épisode de saignement de 16 jours d'intensité légère à partir
	bien toléré				de la 6ème semaine
					T mammaires d'intensité minimes de la 2ème semaine à la
					8ème semaine; ARRET dû à des maux de tête, à une
					transpiration nocturne excessive et à une HTA: 17/10
36	ino	06.02.95	24	4*	aménorrhée, 23 épisodes de T mammaires d'intensité
	bien toléré				importante de 7 jours/semaine; extension impossible car dose
anne e					d'estrogène diminuée à cause des tensions mammaires
47	oni	27.02.95	24	2/2	aménorrhée; 6 épisodes de T et D mammaires d'intensité peu
	bien toléré		extension		importante (2 jours/semaine)
62	non	13.03.95	24	1/4	aménorrhée
			extension		
74	oui	20.03.95	24	4/6	aménorrhée
	bien tolere		extension		
110	oui bienl toléré	08.05.95	arrët à 18	2 non fait	amenorrhee jusqu'a 12 semaines puis 1 episode de saignements de 41 jours jusqu'à l'arrêt du traitement
16	ino	22.05.95	24	1 en attente	aménorrhée
	bien toléré		extension		
09	ino	12.06.95	arrêt à 16	2/3	4 épisodes de saignements d'intensité légère (6 jours/semaine)
	bien toléré				5 épisodes de D mammaires d'intensité moyenne (6 jours/ semaines); ARRET dû à une mastite et un abcès au sein
1	non	19.06.95	24 extension	2 en attente	1 épisode de saignements 12 jours (qq gouttes)
38	oui hien toléré	03.07.95	arrêt à 4	5 non fait	1 épisode de saignements de 11 jours jusqu'à l'arrêt du traitement d'intensité lénère

CONCLUSION

Sur 14 patientes traitées :

- 6 sorties d'essai, soit 43 %
- 8 fin d'essai à 24 semaines, soit 57 %
 - 7 extensions de traitement (24 semaines supplémentaires), soit 50 %

% d'aménorrhée (soit aucun épisode de saignement pendant 24 semaines) = 43 %

10 RESULTATS II

A - OBSERVANCE

Bien qu'il n'existe pas de différence significative entre les deux groupes A et C de traitement, on observe avec le traitement A, un plus faible nombre de jours d'oubli sur l'ensemble des 24 semaines de l'étude.

B-TOLERANCE CLINIQUE ENDOMETRIALE

Le pourcentage d'aménorrhée absolue le plus important est retrouvé dans le groupe A, la différence étant significative dans la phase II (13ème à 24ème semaine de traitement). Comme cela est décrit dans la littérature, le pourcentage d'aménorrhée augmente avec le temps; ainsi, pour le groupe C, il est de 35,3 % au cours des 12 premières semaines de traitement, et de 46,1 % au cours des 12 dernières.

15

20

Les tableaux III, IV et V ci-joints, illustrent les résultats obtenus.

AMENORRHEE

Analyse en intention de traiter

5

TABLEAU III: Phase I / semaines 1 à 12

	TC	TAL	GRO	UPE A	GRC	UPE C	Р
	N	%	N	%	N	%	
Aménorrhée							
oui	19	37,2 %	9	50 %	6	35,3 %	
non	32	62,7 %	9	50 %	11_	64,7 %	0,316
Spottings							
oui	32	62,7 %	9	50 %	11	64,7 %	
non	19	37,2 %	9	50 %	6	35,3 %	0,316

Aucune patiente n'a eu de métrorragies au cours de la phase l

10

15

	Т	OTAL	GRC	UPE A	GRO	UPE C	
	N	moy <u>+</u> sem (min:max)	N	moy <u>+</u> sem (min:max)	N	moy <u>+</u> sem (min:max)	Р
Durée totale de saignements (Jrs)	51	9,1 <u>+</u> 2,1 0:70	18	9,1 <u>+</u> 4,5 0:70	17	8,9 <u>+</u> 2,7 0:31	0,412
Intensité moyenne	51	0,8 <u>+</u> 0,1 0:2	18	0,7 <u>+</u> 0,2 0:2	17	0,9 <u>+</u> 0,20 0:2,5	0,446
Nbre de semaines de saignement	51	2,1 <u>+</u> 0,4 0:10	18	1,8 <u>+</u> 0,7 0:10	17	2,1 <u>+</u> 0,5 0:7	0,552
Nombre total d'épisodes	51	1,2 <u>+</u> 0,2 0:6	18	1 <u>+</u> 0,3 0:4	17	1,2 <u>+</u> 0,4 0:6	0,434

TABLEAU IV: Phase II / semaines 13 à 24

	TC	TAL	GRO	UPE A	GRO	UPE C	Р
	N	%	N	%	N	%	
Aménorrhée							
oui	20	42,5 %	12	66,7 %	6	46,1 %	
non	27	57,4 %	6	33,3 %	7	53,8 %	0,006
Spottings							
oui	27	57,4 %	6	33,3 %	7	53,8 %	
non	20	42,5 %	12	66,7 %	6	46,1 %	0,006

Aucune patiente n'a eu de métrorragies au cours de la phase Il

	T	OTAL	GRO	UPE A	GRO	UPE C	
	N	moy <u>+</u> sem (min:max)	N	moy <u>+</u> sem (min:max)	N	moy <u>+</u> sem (min:max)	Р
Durée totale de saignements (Jrs)	47	13,9 <u>+</u> 3,1 0:75	18	6,2 <u>+</u> 3,3 0:42	13	18,5 <u>+</u> 7,7 0:75	0,013
Intensité moyenne	47	0,9 <u>+</u> 0,1 0:2	18	0,6 <u>+</u> 0,2 0:2,33	13	1,0 <u>+</u> 0,3 0:2	0,055
Nbre de semaines	47	2,9 <u>+</u> 0,6	18	1,3 <u>+</u> 0,6 0:9	13	3,3 <u>+</u> 1,2 0:11	0,007
de saignement Nombre total d'épisodes	47	0:12 1,3 <u>+</u> 0,3 0:7	18	0.9 0,6 <u>+</u> 0,3 0:6	13	1,1 <u>+</u> 0,5 0:7	0,002

TABLEAU V

Δ %		TOTAL		GROUPE A		GROUPE C	=
entre C1 et C3	N	moy <u>+</u> sem (min:max)	N	moy <u>+</u> sem (min:max)	N	moy <u>+</u> sem (min:max)	Р
S.G.P.T (UI/I)	43	-23,1% <u>+</u> 5,2% -88,2%:85,7%	17	-19,0% <u>+</u> 3,8% -50%:7,1%	11	-31,2% <u>+</u> 13,2% -88,2%:29,4%	0,936
F.S.H	45	-74,1%+4,9% -98,4%:69,2%	18	-72,2% <u>+</u> 5,5% -98%:24,8%	12	-78,2% <u>+</u> 9,6% -98,4%:22,8%	0,405
Estradiol (pg/ml)	40	432% <u>+</u> 68,5% -54%:1640%	15	567% <u>+</u> 118,7% -16%:1320%	10	609% <u>+</u> 163,6% -54,3%:1640%	0,036

5

S.G.P.T = Sérum Glutamic Pyruvic Transaminase

(ou A.L.A.T. = Alanine Aminotransferase Transaminase)

F.S.H = Follicle-Stimulating Hormone

10

15

20

La variation relative du taux d'estradiol est assez importante dans les deux groupes $(\Delta\% = 567\% \text{ dans le groupe A et 609\% dans le groupe C}), p = 0,04$

Le tableau VI illustre une autre étude effectuée. Dans cette autre étude, il est intéressant de noter qu'avec l'acétate de nomégestrol, le pourcentage de patientes en aménorrhée absolue (toutes formes d'estrogénothérapie confondues) est plus important dès le 3ème mois de traitement : 42,5 % contre 33,3 %. Dans l'étude citée ci-dessus, il faut attendre le 12ème mois de traitement pour obtenir ce pourcentage de 42 % de patientes en aménorrhée obtenu ici dès 3 mois, alors que les populations sont comparables en terme d'âge, de poids et d'ancienneté de la ménopause. De plus, il existe dans l'étude précédente, un effet estrogène que l'on

ne retrouve pas dans cette autre étude. En revanche, cette étude a mis en évidence un effet dose du progestatif au cours des 9 derniers mois de traitement (moins la dose de progestatif est importante, meilleur est le contrôle du cycle).

5 Enfin, il est intéressant de noter qu'il n'existe pas de corrélation entre l'existence d'une aménorrhée et l'épaisseur endométriale à 6 mois mesurée par échographie endovaginale; cette épaisseur variant de +1,6 mm en moyenne au cours des 6 mois dans les 2 groupes de traitement.

10

TABLEAU VI
Caractéristiques des patientes

	7	TOTAL	GRO	OUPE A	GRO	OUPE C	
	N	moy <u>+</u> sem (min:max)	N	moy <u>+</u> sem (min:max)	N	moy <u>+</u> sem (min:max)	Р
Age	54	54,9 <u>+</u> 0,6 45:64	19	53,9 <u>+</u> 0,8 48:60	17	54,9 <u>+</u> 1,1 45:63	0,321
Ancienneté de l'aménorrhée(mois)	54	56,1 <u>+</u> 5,0 7:134	19	48,5 <u>+</u> 7,7 12:108	17	50,7 <u>+</u> 7,7 11:121	0,309
Poids (kg)	54	60 <u>+</u> 1,1 42:85	19	61,6 <u>+</u> 1,2 51:70	17	60,8 <u>+</u> 2,2 12:76	0,149
Taille (m)	54	1,61 <u>+</u> 0,01 1,47:1,75	19	1,62 <u>+</u> 0,01 1,57:1,75	17	1,61 <u>+</u> 0,02 1,47:1,75	0,449
Indice de Quetelet (kg/m²)	54	23,1 <u>+</u> 0,4 17,1:31,2	19	23,3 <u>+</u> 0,4 19,7:25,6	17	23,5 <u>+</u> 0,7 17,5:28,7	0,3182
PAS (mmHg)	54	123,9 <u>+</u> 1,5 100:140	19	127,9 <u>+</u> 2,5 110:140	17	121,2 <u>+</u> 2,5 110:140	0,136
PAD (mmHg)	54	74,6 <u>+</u> 1,2 60:90	19	76,8 <u>+</u> 2 60:90	17	73,5 <u>+</u> 2,3 60:90	0,386

T.H.S	TO	DTAL	GRO	UPE A	GRO	UPE C	Р
	Ν	%	N	%	N	%	
THS antérieurs							
oui	17	31,5 %	9	47,4 %	14	82,3 %	
non	37	68,5 %	10	52,6 %	8	17,7 %	0,046

THS = Traitement Hormonal Substitutif

15 PAS = Pression Artérielle Systolique

PAD = Pression Artérielle Diastolique

REVENDICATIONS

- 1. Nouvelles compositions pharmaceutiques hormonales caractérisées en ce qu'elles sont formées d'une association estroprogestative combinée qui permet d'administrer simultanément un composant estrogénique et un composant progestatif, en association ou en mélange avec un ou plusieurs excipients non toxiques, inertes, pharmaceutiquement acceptables, destinée à l'administration par voie orale.
- 10 2. Compositions estroprogestatives selon la revendication 1, dans lesquelles l'estrogène est l'estradiol libre ou estérifié, ou des estrogènes conjugués équins.
- Compositions estroprogestatives selon la revendication 1 ou la revendication
 2, dans lesquelles l'estrogène est un ester d'estradiol, et notamment le valérate d'estradiol.
 - 4. Compositions estroprogestatives selon l'une des revendications 1 à 3, dans lesquelles l'estradiol libre ou estérifié, ou un estrogène conjugué équin, est présent à une dose allant de 0,5 à 3 mg par prise unitaire.
 - 5. Compositions estroprogestatives selon la revendication 4, dans lesquelles l'estradiol libre est présent de préférence à une dose de 1,5 mg par prise unitaire.

25

20

5

- 6. Compositions estroprogestatives selon la revendication 4, dans lesquelles l'ester d'estradiol est présent de préférence à une dose de 2 mg par prise unitaire.
- 30 7. Compositions estroprogestatives selon la revendication 4, dans lesquelles l'estrogène conjugué équin est présent de préférence à une dose de 0,625 mg par prise unitaire.

15

- PCT/FR97/01792
- Compositions estroprogestatives selon la revendication 1, dans lesquelles le 8. progestatif est l'acétate de nomégestrol.
- Compositions estroprogestatives selon les revendications 1 et 8, dans 9. 5 lesquelles l'acétate de nomegestrol est présent à une dose allant de 1,5 à 3,75 mg par prise unitaire.
- 10. Composition estroprogestatives selon la revendication 9, dans lesquelles l'acétate de nomegestrol est présent de préférence à une dose de 2,5 mg par 10 prise unitaire.
 - 11. Utilisation du mélange estroprogestatif selon l'une des revendications 1 à 10, en vue de la production d'un médicament destiné à traiter les carences estrogéniques chez la femme ménopausée.
 - 12. Utilisation du mélange estroprogestatif selon l'une des revendications 1 à 10, en vue de la production d'un médicament destiné à prévenir l'ostéoporose et les maladies cardiovasculaires chez la femme ménopausée.
- 13. Utilisation du mélange estroprogestatif selon l'une des revendications 1 à 10, 20 en vue de la production d'un médicament destiné à être administrée à la femme en période d'activité ovarienne pour bloquer l'ovulation.
- 14. Utilisation du mélange estroprogestatif selon l'une des revendications 1 à 10, 25 en vue de la production d'un médicament destiné à être administré de façon continue ou intermittente.
- 15. Un procédé de préparation des nouvelles compositions estroprogestatives selon l'une des revendications 1 à 10, qui consiste à mélanger le principe actif 30 estrogénique et le principe actif progestatif avec un ou plusieurs excipients inertes, non toxiques, pharmaceutiquement acceptables.

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Inter onal Application No PCT/FR 97/01792

			101/11 97	701792			
A. CLASSI IPC 6	FICATION OF SUBJECT MATTER A61K31/57,31:565)						
According to	o International Patent Classification(IPC) or to both national classifica	ation and IPC					
B. FIELDS	SEARCHED						
Minimum do IPC 6	ocumentation searched (classification system followed by classification $A61K$	on symbols)					
Documentat	tion searched other than minimumdocumentation to the extent that s	uch documents are inclu	uded in the fields sea	arched			
Electronic d	ata base consulted during the international search (name of data ba	ise and, where practical,	, search terms used))			
C. DOCUM	ENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT						
Category °	Citation of document, with indication, where appropriate, of the rele	evant passages		Relevant to claim No.			
X	CONARD J ET AL: "Cardiovascular factors and combined estrogen-proceed replacement therapy: A placebo-constudy with nomegestrol acetate are estradiol" FERTILITY AND STERILITY, 64 (5). 957-962., XP000675866 see abstract	ogestin ontrolled nd		1,2,5, 8-11,14, 15			
X	SITRUK-WARE R: "'Pharmacology of contraceptives!" REV PRAT, DEC 1 1995, 45 (19) P24 FRANCE, XP000675852 see abstract			1			
Furti	her documents are listed in the continuation of box C.	Patent family i	members are listed i	in annex.			
"A" docume consid "E" earlier of filing d "L" docume which citation "O" docume other r "P" docume later th	ent which may throw doubts on priority claim(s) or is cited to establish the publicationdate of another in or other special reason (as specified) ent referring to an oral disclosure, use, exhibition or means ent published prior to the international filing date but han the priority date claimed	"T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention "X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone "Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art. "&" document member of the same patent family					
	actual completion of theinternational search		the international sea	rch report			
	2 January 1998	21/01/1998					
Name and n	nailing address of the ISA European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax: (+31-70) 340-3016	Authorized officer Leherte	e, C				

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Dem Internationale No PCT/FR 97/01792

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE CIB 6 A61K31/57 //(A61K31/57,31:565)			
Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB			
B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE			
Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement)			
CIB 6 A61K			
Documentation consultée autre que la documentationminimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche			
a porte la recherche			
Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés)			
C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie °	gorie ° Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents		no, des revendications visées
χ	CONARD J ET AL: "Cardiovascular r	risk	1,2,5,
	factors and combined estrogen-progestin 8-11,14,		
	replacement therapy: A placebo-controlled 15		
	study with nomegestrol acetate and		
	estradiol"		
	FERTILITY AND STERILITY, 64 (5). 1995.		
	957-962., XP000675866		
	voir abrégé		
χ	SITRUK-WARE R: "'Pharmacology of oral 1		
	contraceptives!"		
	REV PRAT, DEC 1 1995, 45 (19) P2401-6,		
	FRANCE, XP000675852		
	voir abrégé		
Voir	la suite du cadre C pour la finde la liste des documents	Les documents de familles de bre	vets sont indiqués en annexe
° Catégories spéciales de documents cités: "T" document ultérieur publié après ladate de dépôt international ou la			
"A" document définissant l'état général de latechnique, non date de priorité et n'appartenenant pas à l'état de la			
considéré comme particulièrement pertinent comprendre le principe ou la théorie constituant la base del'invention "E" document antérieur, mais publié à la date dedépôt international			
ou après cette date A document particelle pertinent; l'invention revendiquée ne peut			
priorité ou cité pour déterminer la date depublication d'une			
autre citation ou pour une raison speciale (telle qu'indiquée) ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive			
une exposition ou tous autres moyens documents de même nature, cette combinaison étant évidente			
"P" document publié avant la date de dépôtinternational, mais pour une personne du métier postérieurement à la date de priorité revendiquée "&" document qui fait partie de la même famillede brevets			millede brevets
Date à laquelle la recherche internationale a étéeffectivement achevée Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale			
12 janvier 1998 21/01/1998			
Nom et adresse postale de l'administrationchargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentiaan 2			
NL – 2280 HV Rijswijk			
Fax: (+31-70) 340-3016		Leherte, C	